

Date	Nature de l'évolution	REDACTION	VERIFICATION	APPROBATION
Aout 2010	Création	Cadre de santé	Cadre supérieur de santé	Direction des soins
Janvier 2013	Nouvelle codification	Cadre de santé	Direction des soins	Cellule Qualité
Mai 2019	Création	Candice VANBIERVLIET Cadre supérieur de santé FF Directrice des soins	Odile CAPITANI-DOLLO Directrice des Ressources Humaines	Dr Elisabeth BENATTAR Présidente CQGR
Mars 2024	Mise à jour	Franck CLARIS Cadre Supérieur de Santé Direction des Soins	Candice VANBIERVLIET Directrice des soins	Stéphanie TROMBETTA DRH

1. OBJET

Fiche de poste Cadre de santé (ou Faisant Fonction) paramédical,
commune aux unités fonctionnelles cliniques et médico techniques, au sein du GHRF.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Groupement Hospitalier la Riviera Française (GHRF) :

- Centre Hospitalier « La Palmosa » de MENTON
- Hôpital de proximité St ELOI de SOSPEL
- Hôpital de proximité de BREIL-SUR-ROYA
- EHPAD de LA BRIGUE
- EHPAD de SAORGE

3. RESPONSABILITES

- Direction Générale
- Directions Adjointes
- Direction des Soins
- Cadre supérieur de santé de site.

4. LISTE DE DIFFUSION

Au sein du GHRF

- Direction
- Directions adjointes
- Direction des soins
- Service des Ressources Humaines
- Cellule qualité

- Toutes Unités Fonctionnelles des pôles cliniques et médicotechniques
- Communauté médicale
- Gestion Documentaire

5. DESCRIPTION

INTITULE OU APPARENTES

- Cadre de santé,
- Cadre de santé responsable d'unité de soins,
- Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales

DEFINITION

Les cadres de santé paramédicaux sont sous l'autorité hiérarchique de la Direction des soins et des cadres Supérieurs de Santé, conformément à l'organigramme en cours.

Le cadre de santé organise l'activité paramédicale, anime l'équipe et coordonne les moyens du service de soins ou médico technique, en veillant à la qualité, à la sécurité, à la pertinence des soins et du parcours de soins.

Il assure la gestion du personnel de son ou de ses unité(s) fonctionnelle(s) dont il assume la responsabilité.

Le cadre de santé est chargé de missions transversales en collaboration avec le cadre de santé du service/pôle clinique ou médicotechnique et la direction des soins.

UNITE FONCTIONNELLE ET HORAIRES

Cf. Dernière mise à jour Organigramme des pôles et de l'encadrement

Horaires de travail

Le planning de travail du cadre de santé est organisé en repos fixes selon un temps de travail en compte jours. Base de 8h/jour

L'organisation de son temps de travail s'adapte aux réunions institutionnelles, aux instances, aux demandes des différents partenaires et aux situations au sein des différentes unités fonctionnelles.

La continuité des soins est assurée soit en présentiel (garde le week-end et jours fériés de 8h à 16h) et/ou par le biais d'astreinte téléphonique.

Les gardes et astreintes de week-end et jours fériés sont prévues à tour de rôle, selon un calendrier validé par la direction des soins.

FONCTIONS

En collaboration avec la Direction des soins, en cohérence avec le projet d'établissement et notamment le projet médico soignant partagé, le cadre de santé :

Formalise et assure le suivi du projet de(s) l'unité(s) fonctionnelle(s) dont il assume la responsabilité.

Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du :

- projet de soins infirmier, de rééducation et médicoteknique,
- du projet, contrat de gestion et du règlement intérieur du service/pôle auquel il appartient.

Le cadre de santé est responsable du fonctionnement d'une ou plusieurs unité(s) fonctionnelle(s) au sein d'un pôle (clinique ou médicoteknique), dans les domaines de l'organisation du travail, de la gestion des ressources humaines et matérielles, de la coordination des soins, de la formation et de l'évaluation du personnel.

Le cadre de santé assure :

- la mise en œuvre des objectifs institutionnels concernant le projet de prise en charge du patient et décline au sein du ou des unités fonctionnelles, les orientations du projet de Soins, du projet de service, du Projet d'Amélioration Continue de la Qualité et de la Gestion des Risques et du contrat de service,
- l'animation et la coordination des personnels soignants et/ou médicotekniques de l'équipe,
- l'organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles et de la gestion des risques pour le personnel non médical de l'équipe.

Le cadre de santé est garant de la qualité des soins prodigués aux patients, dans le respect des protocoles, des principes de la charte du patient ainsi que des conditions de travail du personnel et de l'application des règles en vigueur dans ce domaine.

RELATIONS INTERNES ET EXTERNES

Le cadre de santé est en relation fonctionnelle avec :

- la Direction des soins,
- Le ou les directeurs référents du pôle
- la communauté médicale,
- la cellule qualité,
- les membres de la cellule hygiène,
- les cadres administratifs et les responsables de secteur,
- les personnels administratifs, logistiques et techniques,
- les assistantes sociales, les personnels soignants et médicotekniques référents, les diététiciens, les psychologues, les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les enseignants en activité physique adaptée, les manipulateurs en électroradiologie, les psychomotriciens,
- les personnels des instituts de formation,
- le médecin du travail,

- les représentants du personnel.

Le cadre de santé entretient des relations avec :

- les usagers ou leurs représentants, les familles,
- les établissements de santé du GHT 06 et autres GHT le cas échéant,
- les établissements médico-sociaux du mentonnais et de l'arrière-pays,
- les structures d'aval et d'amont en relation avec le CH,
- les différents intervenants extérieurs,
- les administrations et organismes de tutelle et de la ville,
- la CPTS, le DAC, la communauté médicale et paramédicale des professions de santé,
- les établissements de formation et d'enseignement supérieur, les Universités : Sciences Po, l'IUT, etc.

CHAMP D'AUTONOMIE

En fonction des pôles de responsabilité et des missions transversales dont il assume la responsabilité, le cadre de santé :

- Gère et planifie l'organisation du travail,
- Gère le personnel et organise l'ou les unité(s) fonctionnelle(s) dans le respect de la réglementation,
- Accueille, encadre et évalue les étudiants en stage

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Equipement bureautique
- Accès aux outils de communication et aux logiciels utilisés dans l'établissement (logiciel gestion du personnel, du dossier de soins, de la prescription médicale, aide à la gestion de l'absentéisme : HUBLO, MSTAFF etc.)

MISSIONS, COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

Missions générales

- Assure la gestion et le fonctionnement de ou des unité(s) fonctionnelle(s) ainsi que de l'organisation des soins,
- Garantit la qualité de la prise en charge des patients, de leur parcours et de la continuité du service,
- Assure une organisation de travail efficace en lien avec une gestion rigoureuse des moyens et des effectifs ; pour cela, il tient à jour un tableau de bord,
- Contribue, en collaboration avec l'équipe médicale et le cadre de pôle, à la définition d'objectifs visant à l'optimisation du parcours patient,

- Élabore et met à jour un plan de progrès et tient à jour le PAQSS de ses unités,
- Évalue régulièrement les actions qu'il met en place par le biais d'indicateurs de suivi pertinents et réajuste le cas échéant (tableau de bord),
- Assure la coordination entre les divers intervenants pour lesquels il est un relais d'informations en faisant preuve de pédagogie et de capacité d'adaptation,
- Participe aux réunions de cadres en rendant compte et en proposant des axes d'amélioration le cas échéant,
- Élabore un rapport annuel d'activités,
- Suit et évalue les objectifs posés dans le contrat de service,
- Est le garant de la politique de soins et du projet de pôle en collaboration avec le cadre de pôle et la direction des soins,
- Participe en équipe à l'élaboration de procédures qu'il fait valider, qu'il met en place et qu'il évalue.

Organisation des soins

- Contribue à la conception de la politique de soins de l'unité fonctionnelle et du projet de pôle,
- Elabore un projet de soins infirmiers en lien avec le projet de pôle, définit les objectifs à atteindre, les indicateurs de suivi, en cohérence avec les orientations médicales,
- Veille au respect de l'application des prescriptions médicales par le personnel infirmier,
- Veille à l'utilisation optimale du dossier de soins par tous les professionnels concernés,
- Veille à l'organisation des transmissions,
- S'assure du respect des bonnes pratiques professionnelles,
- Évalue la qualité des soins selon les normes en vigueur, participe activement aux évaluations des pratiques professionnelles, développe les audits de parcours clinique et/ou la mise en œuvre de la méthode du patient traceur,
- Repère les axes d'amélioration de la prise en charge et des parcours des patients,
- Est responsable de l'organisation des admissions et des sorties des patients en collaboration avec l'équipe médicale,
- Gère les lits disponibles de l'unité fonctionnelle et trace les informations dans le ROR,
- Est garant de la qualité de l'accueil, de l'information auprès des patients et des familles.

Management

- Évalue les compétences, qualités et savoirs faire du personnel en fonction des profils de postes,
- Évalue la qualité du travail selon les protocoles et les normes de qualité et communique les résultats,
- Manage les équipes et les encourage dans un processus continu de qualité et de sécurité,
- Elabore avec les équipes les projets, valorise les innovations et accompagne les équipes dans la mise en œuvre,
- Prévient et gère les conflits dans un rôle de médiateur,
- Participe à la promotion professionnelle des agents sous sa responsabilité et les accompagne avec bienveillance dans la réalisation de leur projet professionnel.

Organisation du travail

- Responsable de l'organisation du travail dans l'unité fonctionnelle et prévoit l'organisation de celle-ci lors de ses absences,
- Établit mensuellement les plannings des personnels sous sa responsabilité en collaboration avec les cadres de l'équipe pour assurer la continuité des soins au sein des unités fonctionnelles et des pôles,
- Définit les compétences et les catégories de personnels nécessaires au fonctionnement de l'unité,
- Évalue la charge en soins quotidiennement et adapte l'organisation de l'équipe en fonction,
- Gère de façon efficiente les absences et les remplacements quotidiennement en lien avec la charge en soins,
- Etablit et valide les plannings mensuels et annuels pour les congés annuels en veillant au respect de la continuité des soins, de la réglementation et des besoins exprimés des agents,
- Elabore, évalue et réajuste les fiches de postes, les transmet pour validation à la direction des soins et les fait enregistrer par la cellule qualité dans la GED,
- Facilite la coordination et la collaboration entre les catégories professionnelles,
- Conçoit et propose des améliorations au niveau du fonctionnement de l'équipe et des conditions de travail.

Communication

- Est à l'écoute de l'équipe et fait preuve de pédagogie,
- Organise, anime les réunions de service et élabore les comptes rendus,
- Participe aux différentes instances,
- Contribue à la réflexion de l'équipe et à son expression, répond aux interrogations,
- Etablit des relations de travail conviviales et concertées avec l'équipe pluridisciplinaire.

Formation et pédagogie

- Veille à la formation du personnel : évalue les besoins de formation, prend en compte les souhaits des personnels et participe à l'élaboration du plan de formation en argumentant ses demandes,
- Sensibilise le personnel aux risques professionnels,
- Est responsable du classement des informations et documentations dans le service et participe à la mise à jour de la GED,
- S'assure de la formation et de l'intégration des nouveaux personnels, est à l'écoute et adapte son management,
- Assure l'accueil, l'encadrement et la formation des stagiaires en formalisant des parcours de stages individualisés. Veille à la qualité de leurs conditions d'apprentissage.

Gestion du matériel et des locaux

- Évalue les ressources et les besoins du service en matière d'équipements,
- Responsable des commandes de matériel, pharmacie et produits nécessaires au fonctionnement du service,
- Participe au choix et évalue les nouveaux matériels,
- Élabore le plan d'équipement de l'unité fonctionnelle en argumentant ses besoins,
- Participe au projet d'aménagement des locaux,
- Est responsable de l'entretien des locaux, du matériel et de sa maintenance,
- Vérifie et trace la réception du matériel,
- Veille à la gestion rigoureuse des moyens dans un souci de qualité et d'efficacité,
- Assure la gestion des stocks.

Compétences requises

Le cadre de santé est garant du service public hospitalier, des valeurs, des règles professionnelles, de la qualité et du parcours de soins des patients et des familles accueillis au sein de l'établissement.

Il coordonne, anime l'équipe, organise le travail et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins et de conduite de projets.

Il évalue les compétences des agents placés sous sa responsabilité qu'il accompagne et favorise son intégration au sein de l'équipe.

Le cadre de santé fait preuve de :

- Disponibilité, méthode, rigueur
- Sens des responsabilités
- Sens de l'écoute et capacité à négocier
- Esprit d'équipe, ouverture d'esprit
- Esprit d'initiative et de créativité
- Curiosité intellectuelle
- Compétences relationnelles lui permettant de collaborer avec l'ensemble des partenaires extra et intra institutionnels
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité d'adaptation au changement
- Maîtrise de l'outil informatique

Il doit maintenir et développer ses connaissances, savoir s'adapter, se perfectionner et évoluer dans son parcours professionnel.